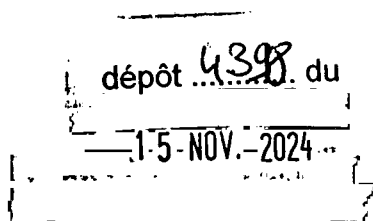


Bordereau attestant l'exactitude des informations - SEDAN - 0802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 15/11/2024 - 4398 - 2020 B 00303 - 888 757 549 - GROUPE JACQUEMARD

SAS GROUPE JACQUEMARD

ROUTE DE VRIGNE MEUSE
PARC ACTIVITE ECOVERT
08440 VIVIER-AU-COURT



COMPTES ANNUELS

ACR-ADC CABINET PIERQUIN
28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise ROUTE DE VRIGNE MEUSE		08440 VIVIER-AU-COURT	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 8 8 7 5 7 5 4 9 0 0 0 1 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 4 2 0 2 4	
		N-1 3 0 0 4 2 0 2 3	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB 34 836	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 17 108	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP 8 590	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT 21 550	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU 5 508 000	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH 25 000	
TOTAL (II)		BJ 5 615 083	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 128 119	
Autres créances (3)		BZ 568 703	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF 38 787	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 8 154	
TOTAL (III)		CJ 743 763	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM 210 213	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 6 569 059	
		IA 2 836 363	
		3 732 697	
		4 417 808	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : Créances :	

Certifié conforme
le Président

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD

Néant ☐ *

			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2....1.0.0....1.0.0.....)	DA	2 100 100		2 100 100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	62 170		62 170	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			1 181 229	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH	(153 818)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(941 621)		- (1 335 047)	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	1 066 831		2 008 452	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	850 929		850 929	
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 674 213		1 458 557	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	51 054			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 707		23 709	
	Dettes fiscales et sociales	DY	71 962		49 974	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA			26 186	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	2 665 865		2 409 356	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 732 697		4 417 808	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC				
		ID				
		IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	440 709		398 542	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			20	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
			FG	848 443	FH		FI	848 443	675 271
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	848 443	FK		FL	848 443	675 271	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 000	2 404	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	24 829	4 533	
	Autres produits (1) (11) —					FQ	- 9	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	874 280	682 213
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	409 185	365 742
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 850	4 556
	Salaires et traitements*						FY	264 768	169 855
	Charges sociales (10)						FZ	155 691	98 182
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. {	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS	GA	16 514	20 461
			- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
			Autres charges (12)						GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	853 018	658 801
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	21 262	23 412
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	309 818	300 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	309 818	300 000
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	1 234 174	1 624 752
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	38 526	33 212
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 272 700	1 657 964
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(962 883)	(1 357 964)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(941 621)	(1 334 552)	

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		4 95	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		4 95	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(4 95)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										IL	1 184 098	982 213	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 125 718	2 317 260	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(941 621)	(1 335 047)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IY			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier									IG			
										HP	24 027	16 528	
										HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ	309 818	300 000	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK	1 054		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	24 829	4 533	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	3		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A6			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									A8			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement	X	
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	X	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables	X	
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations	X	
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X	
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x	
---	---	--

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Montant des engagements financiers	x	
Informations en matière de crédit bail	x	
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges	x	
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**De la SAS Groupe JACQUEMARD sis à VIVIER-AU-COURT (08440), Parc
Activité Ecovert, Route de Vrigne-Meuse dont le secteur d'activité est la gestion
de portefeuille titres (Holding)**

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2024, dont le total est de 4 921 697 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 848 443 Euros et dégageant un déficit de 247 379 Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2023 au 30/04/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice, la société a pris une nouvelle participation à hauteur de 100 % dans une société du secteur du BTP.

Compte tenu du contexte macro-économique et de la baisse d'activité et de rentabilité de certaines filiales du groupe, il a été comptabilisé au 30 Avril 2024 une provision complémentaire pour dépréciation des titres Jacky Jacquemard pour 857.000 € et de TTH Jacquemard pour 332.000 €, selon la méthode détaillée dans le paragraphe "Titres immobilisés".

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, l'inscription à l'actif,
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement,

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	34 836		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 108		
Constructions sur sol d'autrui	8 590		
Installations générales agencements aménagements divers	1 711		669
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 192		979
TOTAL	28 492		1 648
Autres participations	5 500 000		8 000
Prêts, autres immobilisations financières			25 000
TOTAL	5 500 000		33 000
TOTAL GENERAL	5 580 436		34 648

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			34 836	34 836
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			17 108	17 108
Constructions sur sol d'autrui				8 590	8 590
Installations générales agencements aménagements divers				2 380	2 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				19 170	19 170
TOTAL				30 140	30 140
Autres participations				5 508 000	5 508 000
Prêts, autres immobilisations financières				25 000	25 000
TOTAL				5 533 000	5 533 000
TOTAL GENERAL				5 615 083	5 615 083

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	28 914	5 922		34 836
Autres immobilisations incorporelles	4 159	3 422		7 581
Constructions sur sol d'autrui	1 448	2 083		3 532
Installations générales agencements aménagements divers	1 232	552		1 784
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 095	4 535		15 630
TOTAL	13 776	7 170		20 946
TOTAL GENERAL	46 849	16 514		63 363

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	5 922				
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 422				
Constructions sur sol d'autrui	2 083				
Instal.générales agenc.aménag.divers	552				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 584	1 951			
TOTAL	5 220	1 951			
TOTAL GENERAL	14 563	1 951			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations	255 387		45 174	210 213

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 584 000	1 189 000			2 773 000
TOTAL	1 584 000	1 189 000			2 773 000
TOTAL GENERAL	1 584 000	1 189 000			2 773 000
Dont dotations et reprises financières		1 189 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	25 000		25 000
Autres créances clients	128 119	128 119	
Impôts sur les bénéfices	6 120	6 120	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 468	2 468	
Groupe et associés	560 057	560 057	
Débiteurs divers	58	58	
Charges constatées d'avance	8 154	8 154	
TOTAL	729 976	704 976	25 000

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	850 929	0	850 929	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	14 328	14 328		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 659 885	285 658	1 224 227	150 000
Fournisseurs et comptes rattachés	17 707	17 707		
Personnel et comptes rattachés	17 210	17 210		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 244	24 244		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 441	29 441		
Autres impôts taxes et assimilés	1 067	1 067		
Groupe et associés	51 054	51 054		
TOTAL	2 665 865	440 709	2 075 156	150 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	282 829			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	21 001			21 001

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	2 279	33.33
Frais d'augmentation de capital	32 557	33.33
Total général	34 836	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	4 584	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	Dégressif/Linéaire	3 à 5 ans
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leurs coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 30 Avril 2024, la méthode retenue pour la valorisation des titres de immobilisés correspond à la méthode de valorisation qui avait été retenue lors de l'opération de LBO intervenue fin 2020.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIG. CONVERTIBLES EN ACTION	- - 5 000	- - 100	-

La société a émis en octobre 2020 un emprunt obligataire convertible en actions pour un montant nominal de 500 000 € (2 500 obligations de 100 € pour la tranche A et 2 500 obligations de 100 € pour la tranche B) d'une durée de 7 ans et 2 mois, au taux nominal annuel de 3,5% et assorti d'une prime de non conversion annuelle de 6,5 % pour la tranche A et de 7,5% pour la tranche B. L'engagement total en cas de non conversion s'élève à 350 929 € (160 316 € pour la tranche A et 190 613 € pour la tranche B), amorti à hauteur de 140.716,11 €, soit un montant résiduel de 210.213 euros au 30 avril 2024 figurant à l'actif en primes de remboursement des obligations et au passif des emprunts obligataires convertibles.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	127 329
Total	127 329

Créances clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 328
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 763
Dettes fiscales et sociales	500
Total	23 590

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :

- ICNE sur emprunts bancaires et obligataires

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

- Honoraires : 7 086 €
- Frais d'actes & de contentieux : 45 €
- Services bancaires : 4 €

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

- Fourniture administrative : 159 €
- Entretien : 19 €
- TVA sur FNP : 1.453 €

- Dettes fiscales et sociales :**
- CVAE : 79 €
 - CFE : 288 €
 - TVS : 133 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 154
Total	8 154

- Charges constatées d'avance d'exploitation :**
- Maintenance : 1.147 €
 - Location matériel : 1.318 €
 - Assurance : 2.454 €
 - Cédit-bail : 2.520 €
 - Cotisations : 283 €
 - Médecine du travail : 230 €
 - Frais de déplacement : 191 €
 - Fourniture administrative : 10 €

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
255 387		45 174	210 213

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	5 508 000		
Créances clients et comptes rattachés	128 010		
Autres créances	560 057		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19		
Autres dettes	51 054		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		300 000

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques.

Versement d'une caution d'un montant de 25 000 Euros au titre de garantie pour le prêt accordé par la BPIFRANCE.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		11 618
Autres engagements donnés :		198 692
Intérêts restants à courrir sur les emprunts bancaires	125 048	
Intérêts restants à courrir sur les emprunts obligataires	73 644	
Total (1)	-	210 310

Engagements reçus

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques .

Le financement accordé par la BPI FRANCE bénéficie d'une garantie au titre du Fonds national de garantie « Renforcement de Haut Bilan » à hauteur de 50,00 %.

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				197 824	197 824
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				43 926	43 926
- dotations de l'exercice				53 069	53 069
Total				96 995	96 995
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				25 132	25 132
- exercice				27 446	27 446
Total				52 578	52 578
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				78 497	78 497
- entre 1 et 5 ans				43 286	43 286
Total				121 783	121 783
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				323	323
Total				323	323

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Ces engagements et indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat d'assurance spécifique lié au secteur d'activité de la société auprès du PROBTP concernant les ouvriers & de la SMABTP pour les Etam & Cadres. Elles caractérisent un dessaisissement par la société, les sommes versées au titre de ce contrat constituent des charges d'exploitation déductibles dans leurs intégralité.

Une évaluation suivant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles a été effectuée en date du 30 Avril 2024 représentant un engagement total de 11.618 Euros.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15) PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS GROUPE JACQUEMARD
08440 VIVIER-AU-COURT

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SAS ECO ISO CONFORT - SAS AP FERMETURES - EURL A.G.S.JACQUEMARD - EURL T.T.H. JACQUEMARD - EURL JACQUEMARD JACKY - Participations détenues entre 10 et 50 %	8 000		100.00	8 000		560 057					1er Ex.
	40 000	1 689 826	100.00	3 283 900	1 892 900			3 528 983	9 152	100 000	
	8 000	746 970	100.00	1 680 000	1 487 000	51 054		1 967 767	39 200	150 000	
	8 000	25 298	100.00	536 100	536 100			1 623 026	46 646	50 000	
			100.00								
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement formation	4 021
Remboursement prévoyance	15 493
Remboursement assurance	882
Avantage en nature	4 433
Total	24 829

« GROUPE JACQUEMARD »
Société par actions simplifiée au capital de 2.220.100 Euros
Siège social
Parc activité Ecovert – Route de Vrigne Meuse
08440 VIVIER-AU-COURT
888.757.549 RCS Sedan

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024

DEUXIEME RESOLUTION

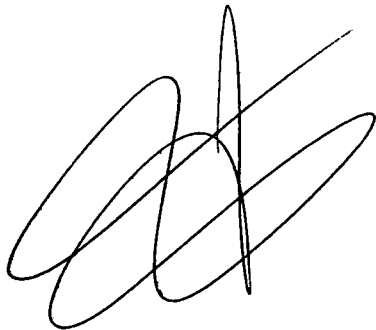
L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit d'un montant de 941.620,56 Euros en totalité au compte « Report à nouveau débiteur » qui se trouve ainsi porté au montant de 1.095.438.52 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été mis en distribution aux titres des premiers exercices.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 OCTOBRE
2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
La Présidente,
Société « FINANCIERE JACQUEMARD »
Représentée par M. Christophe JACQUEMARD :



Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

GROUPE JACQUEMARD

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 220 100 €

Parc activité Ecovert – Route de Vrigne Meuse
08440 VIVIER-AU-COURT

Exercice clos le 30 avril 2024

GRANT THORNTON

9 rue de Pouilly
51100 REIMS

COM FIDUCE ARDENNES

7, rue du Moulin Le Blanc
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

GROUPE JACQUEMARD

Exercice clos le 30 avril 2024

A l'Assemblée générale de la société Groupe Jacquemard,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Groupe Jacquemard** relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et examiné leurs modalités d'application ainsi que les hypothèses retenues par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

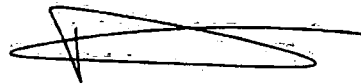
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims et Charleville-Mézières, le 16 octobre 2024

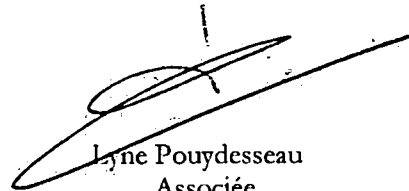
Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de
Grant Thornton International



Mallory Desmettre
Associé

Com Fiduce Ardennes



Lyne Pouydesseau
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2024 12		Exercice N-1 30/04/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement	34 836	34 836		5 922	5 922 100.00
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	17 108	7 581	9 527	12 949	3 422 26.42
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions	8 590	3 532	5 058	7 141	2 083 29.17
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	21 550	17 414	4 136	7 575	3 439 45.40
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	5 508 000	2 773 000	2 735 000	3 916 000	1 181 000 30.16
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	25 000		25 000		25 000
	Total II	5 615 083	2 836 363	2 778 721	3 949 587	1 170 866 29.65
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	128 119		128 119	69 208	58 912 85.12
	Autres créances	568 703		568 703	18 311	550 391 NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	38 787		38 787	114 826	76 040 66.22
	Charges constatées d'avance (3)	8 154		8 154	10 488	2 334 22.25
	Total III	743 763		743 763	212 833	530 929 249.46
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)	210 213		210 213	255 387	45 174 17.69
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 569 059	2 836 363	3 732 697	4 417 808	685 111 15.51

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/04/2024 12	Exercice N-1 30/04/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 100 100) Primes d'émission, de fusion, d'apport. Ecart de réévaluation	2 100 100	2 100 100		
	Réserves				
	Réserve légale	62 170	62 170		
	Réserves statutaires ou contractuelles		1 181 229	1 181 229	100.00
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	153 818		153 818	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	941 621	1 335 047	393 426	29.47
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 066 831	2 008 452	941 621	46.88
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	850 929	850 929		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 674 213	1 458 537	215 676	14.79
	Concours bancaires courants		20	20	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	51 054		51 054	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 707	23 709	6 002	25.32
	Dettes fiscales et sociales	71 962	49 974	21 988	44.00
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		26 186	26 186	100.00
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 665 865	2 409 356	256 510	10.65
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 732 697	4 417 808	685 111	15.51

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

440 709 398 542

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2024 12			Exercice N-1 30/04/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	848 443		848 443	675 271		173 172	25.64
Chiffre d'affaires NET	848 443		848 443	675 271		173 172	25.64
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 000	2 404		1 404	58.40
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 829	4 533		20 296	447.74
Autres produits			9	6		3	59.01
Total des Produits d'exploitation (I)			874 280	682 213		192 067	28.15
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			409 185	365 742		43 442	11.88
Impôts, taxes et versements assimilés			6 850	4 556		2 294	50.36
Salaires et traitements			264 768	169 855		94 914	55.88
Charges sociales			155 691	98 182		57 509	58.57
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 514	20 461		3 947	19.29
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10	5		4	80.61
Total des Charges d'exploitation (II)			853 018	658 801		194 217	29.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			21 262	23 412		2 150	9.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/04/2024 12	30/04/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	309 818	300 000	9 818	3.27
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	309 818	300 000	9 818	3.27
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 234 174	1 624 752	390 577	24.04
Intérêts et charges assimilées (4)	38 526	33 212	5 314	16.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 272 700	1 657 964	385 263	23.24
2. Résultat financier (V-VI)	962 883	1 357 964	395 081	29.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	941 621	1 334 552	392 931	29.44
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		495	495	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		495	495	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		495	495	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 184 098	982 213	201 885	20.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 125 718	2 317 260	191 542	8.27
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	941 621	1 335 047	393 426	29.47

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

24 027 16 528
309 818 300 000
1 054
ACR-ADC CABINET PIERQUIN

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	NA
Evénements significatifs postérieurs à la clôture		
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Déroptions		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations générales complémentaires		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions	x	
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement	x	
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables	x	
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	x	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations	x	
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x	
---	---	--

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Montant des engagements financiers	x	
Informations en matière de crédit bail	x	
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges	x	
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**De la SAS Groupe JACQUEMARD sis à VIVIER-AU-COURT (08440), Parc
Activité Ecovert, Route de Vrigne-Meuse dont le secteur d'activité est la gestion
de portefeuille titres (Holding)**

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2024, dont le total est de 4 921 697 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 848 443 Euros et dégageant un déficit de 247 379 Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2023 au 30/04/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice, la société a pris une nouvelle participation à hauteur de 100 % dans une société du secteur du BTP.

Compte tenu du contexte macro-économique et de la baisse d'activité et de rentabilité de certaines filiales du groupe, il a été comptabilisé au 30 Avril 2024 une provision complémentaire pour dépréciation des titres Jacky Jacquemard pour 857.000 € et de TTH Jacquemard pour 332.000 €, selon la méthode détaillée dans le paragraphe "Titres immobilisés".

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, l'inscription à l'actif,
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement,

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	34 836		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	17 108		
Constructions sur sol d'autrui	8 590		
Installations générales agencements aménagements divers	1 711		669
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 192		979
TOTAL	28 492		1 648
Autres participations	5 500 000		8 000
Prêts, autres immobilisations financières			25 000
TOTAL	5 500 000		33 000
TOTAL GENERAL	5 580 436		34 648

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions	
Frais établissement et de développement TOTAL			34 836
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			17 108
Constructions sur sol d'autrui			8 590
Installations générales agencements aménagements divers			2 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 170
TOTAL			30 140
Autres participations			5 508 000
Prêts, autres immobilisations financières			25 000
TOTAL			5 533 000
TOTAL GENERAL			5 615 083

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	28 914	5 922		34 836
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 159	3 422		7 581
Constructions sur sol d'autrui	1 448	2 083		3 532
Installations générales agencements aménagements divers	1 232	552		1 784
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 095	4 535		15 630
TOTAL	13 776	7 170		20 946
TOTAL GENERAL	46 849	16 514		63 363

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	5 922				
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 422				
Constructions sur sol d'autrui	2 083				
Instal.générales agenc.aménag.divers	552				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 584	1 951			
TOTAL	5 220	1 951			
TOTAL GENERAL	14 563	1 951			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations	255 387		45 174	210 213

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 584 000	1 189 000			2 773 000
TOTAL	1 584 000	1 189 000			2 773 000
TOTAL GENERAL	1 584 000	1 189 000			2 773 000
Dont dotations et reprises financières		1 189 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	25 000		25 000
Autres créances clients	128 119	128 119	
Impôts sur les bénéfices	6 120	6 120	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 468	2 468	
Groupe et associés	560 057	560 057	
Débiteurs divers	58	58	
Charges constatées d'avance	8 154	8 154	
TOTAL	729 976	704 976	25 000

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	850 929	0	850 929	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	14 328	14 328		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 659 885	285 658	1 224 227	150 000
Fournisseurs et comptes rattachés	17 707	17 707		
Personnel et comptes rattachés	17 210	17 210		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 244	24 244		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 441	29 441		
Autres impôts taxes et assimilés	1 067	1 067		
Groupe et associés	51 054	51 054		
TOTAL	2 665 865	440 709	2 075 156	150 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	282 829			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	21 001			21 001

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	2 279	33.33
Frais d'augmentation de capital	32 557	33.33
Total général	34 836	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	4 584	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	Dégressif/Linéaire	3 à 5 ans
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leurs coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 30 Avril 2024, la méthode retenue pour la valorisation des titres de immobilisés correspond à la méthode de valorisation qui avait été retenue lors de l'opération de LBO-intervenue fin 2020.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIG. CONVERTIBLES EN ACTION	5 000	100	

La société a émis en octobre 2020 un emprunt obligataire convertible en actions pour un montant nominal de 500 000 € (2 500 obligations de 100 € pour la tranche A et 2 500 obligations de 100 € pour la tranche B) d'une durée de 7 ans et 2 mois, au taux nominal annuel de 3,5% et assorti d'une prime de non conversion annuelle de 6,5 % pour la tranche A et de 7,5% pour la tranche B. L'engagement total en cas de non conversion s'élève à 350 929 € (160 316 € pour la tranche A et 190 613 € pour la tranche B), amorti à hauteur de 140.716,11 €, soit un montant résiduel de 210.213 euros au 30 avril 2024 figurant à l'actif en primes de remboursement des obligations et au passif des emprunts obligataires convertibles.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	127 329
Total	127 329

Créances clients et comptes rattachés :
- Clients factures à établir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 328
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 763
Dettes fiscales et sociales	500
Total	23 590

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :
- ICNE sur emprunts bancaires et obligataires

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :
- Honoraires : 7 086 €
- Frais d'actes & de contentieux : 45 €
- Services bancaires : 4 €

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

- Fourniture administrative : 159 €
- Entretien : 19 €
- TVA sur FNP : 1.453 €

Dettes fiscales et sociales :

- CVAE : 79 €
- CFE : 288 €
- TVS : 133 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 154
Total	8 154

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Maintenance : 1.147 €
- Location matériel : 1.318 €
- Assurance : 2.454 €
- Cédit-bail : 2.520 €
- Cotisations : 283 €
- Médecine du travail : 230 €
- Frais de déplacement : 191 €
- Fourniture administrative : 10 €

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
255 387		45 174	210 213

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	5 508 000		
Créances clients et comptes rattachés	128 010		
Autres créances	560 057		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19		
Autres dettes	51 054		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		300 000

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques.

Versement d'une caution d'un montant de 25 000 Euros au titre de garantie pour le prêt accordé par la BPIFRANCE.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		11 618
Autres engagements donnés :		198 692
Intérêts restants à courrir sur les emprunts bancaires	125 048	
Intérêts restants à courrir sur les emprunts obligataires	73 644	-
Total (1)		210 310

Engagements reçus

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques .

Le financement accordé par la BPI FRANCE bénéficie d'une garantie au titre du Fonds national de garantie « Renforcement de Haut Bilan » à hauteur de 50,00 %.

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				197 824	197 824
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				43 926	43 926
- dotations de l'exercice				53 069	53 069
Total				96 995	96 995
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				25 132	25 132
- exercice				27 446	27 446
Total				52 578	52 578
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				78 497	78 497
- entre 1 et 5 ans				43 286	43 286
Total				121 783	121 783
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				323	323
Total				323	323

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Ces engagements et indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat d'assurance spécifique lié au secteur d'activité de la société auprès du PROBTP concernant les ouvriers & de la SMABTP pour les Etam & Cadres. Elles caractérisent un dessaisissement par la société, les sommes versées au titre de ce contrat constituent des charges d'exploitation déductibles dans leurs intégralité.

Une évaluation suivant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles a été effectuée en date du 30 Avril 2024 représentant un engagement total de 11.618 Euros.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS GROUPE JACQUEMARD
08440 VIVIER-AU-COURT

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS ECO ISO CONFORT	8 000		100.00	8 000		560 057		3 528 983	9 152	100 000	1er EX.
- SAS AP FERMETURES	40 000	1 689 826	100.00	3 283 900	1 892 900			1 967 767	39 200	150 000	
- EURL A.G.S.JACQUEMARD	8 000	746 970	100.00	1 680 000	1 487 000	51 054		1 623 026	46 646	50 000	
- EURL T.T.H. JACQUEMARD	8 000	25 298	100.00	536 100	536 100						
- EURL JACQUEMARD JACKY			100.00								
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement formation	4 021
Remboursement prévoyance	15 493
Remboursement assurance	882
Avantage en nature	4 433
Total	24 829